

Les secours **QUE** vous avez *prétendu* **QUE** j'obtiendrais.
Quels sont les préparatifs qu'on a *dit* qu'il fallait faire ?

N'est-il pas évident que, dans ces exemples, les compléments directs des participes sont : *que vous auriez, que j'étudiasse, que vous tiendriez, etc.*? Qu'est-ce que j'ai su ? Réponse : *que vous auriez ces embarras*. Ce complément étant placé après le participe, point d'accord.

591. Si le complément direct est placé avant le participe, ce dernier s'accorde. Exemples :

Les juges **QUE** vous avez *convaincus* **QUE** j'étais innocent.
Vos amis **QUE** vous avez *persuadés* **QUE** j'étais mort.
Votre sœur **QUE** vous avez *prévenue* **QUE** j'étais arrivé.

Qu'est-ce que vous avez convaincu ? Réponse : *les juges*. Ce complément étant placé avant le participe, accord. Appliquez le même raisonnement aux autres exemples.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

La plante, lorsqu'on l'a *mis* en liberté, garde toujours l'inclinaison qu'on l'a *forcé* à prendre.—Partout les rayons *perçants* de la vérité vont venger la vérité qu'on a *négligée* de suivre.—Les Indiens n'ont rien de cette pétulance, de cette dureté qu'on a *eue* tant de peine à contenir chez les nations du Nord.—Aimez toujours vos parents, souvenez-vous de la peine qu'ils ont *eu* à vous élever.—Ne faites rien qui ne soit digne des maximes de vertu que vos parents ont *tâchés* de vous inspirer.—Les mathématiques, qu'on n'a pas *voulues* que j'étudiasse, sont cependant fort utiles.—Mes raisons, que j'ai *crues* qu'on approuverait, me paraissaient meilleures qu'elles n'étaient en effet.—Je me laissai enlever de l'hôtellerie, au grand déplaisir de l'hôte, qui se voyait par là privé de la dépense qu'il avait *compté* que je ferais chez lui.—On commença à sentir la faute qu'on avait *fait* de n'avoir pas assez de cavalerie.—Il a souffert la hardiesse que j'ai *pris* de le contredire.—L'espérance que j'ai *conçue* d'échapper à mes ennemis se réalisera.—L'histoire que je vous ai *donné* à lire est fort intéressante.—Il faut profiter du peu de jours que la nature vous a *donné* à vivre.—Les peines que j'ai *prévu* que vous causerait cette affaire m'ont vivement affecté.—Je suis persuadé que la sagesse que vous avez *eu* de garder le lit vous aura entièrement remise.—Quelle que soit l'humiliation du supplice qu'on me destine, disait Socrate, je la subirai sans murmure, persuadé qu'elle sera suivie des récompenses que j'ai *tâchés* de mériter.

CHAPITRE LXXX.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *un de, une de, un des, une des*.

592. Quand un participe passé est précédé de deux noms unis par la préposition *de*, il faut chercher, pour l'accord, celui qui est le plus en rapport d'idée avec lui ; car c'est celui-là qui acquiert la principale influence ; l'autre n'offre qu'une idée secondaire sur laquelle l'attention glisse facilement. Ainsi écrivez :

Avec le singulier.

C'est un des bons médecins de Paris qu'il a *consulté*.

Un de nos valets, que j'ai *rencontré*, m'a annoncé votre départ.

C'est un des plus jolis rêves que j'ai *fait*.

Avec le pluriel.

C'est un des plus grands hommes que la France ait *produits*.

Voilà un des plus honnêtes avocats que j'aie *vus* de ma vie.

C'est une des plus grandes fautes que la politique ait jamais *faites*.

Qu'est-ce que j'ai consulté ? Réponse : *un des bons médecins de Paris*. Je n'en ai consulté qu'un. Or, un médecin pris parmi les bons médecins, formant le complément direct du participe, et étant placé avant lui, ce participe doit se mettre au singulier masculin. Appliquez le même raisonnement aux autres exemples cités.

Mais on écrit : *c'est un des plus grands hommes que la France ait produits*, parce qu'il est évident que celui dont je parle est compris dans le nombre des *grands hommes* que la France a *produits* ; il n'est qu'une partie de ce nombre, donc on doit prendre pour complément les mots *grands hommes* ; et comme ce complément est avant le participe, il y a accord, c'est-à-dire que *produits* doit être au masculin et au pluriel, parce que *hommes* est du masculin et au pluriel.

593. La même règle s'applique au participe précédé de l'expression *le peu de*. Exemples :

Accord avec LE PEU.

Le peu d'application qu'on y a *donné*.

Le peu d'approbation qu'a *eu* ce discours.

Le peu de sûreté que j'ai *vu* pour ma vie.

*Accord avec le mot suivant
PEU DE*

Le peu de *talents* qu'on a *remarqués* en lui.

Le peu de *liberté* que j'ai *prise*.

Le peu de *capacité* que j'ai *acquise*.

Le peu de progrès qu'ils avaient fait. | Le peu de vivres qu'on a conservés.
 Le peu de renseignements que nous ont laissés les anciens. | Le peu d'habitants que la guerre y a laissés.

Dans cette phrase : *le peu de complaisance qu'il a montré lui a fait tort*, qu'est-ce qu'il a montré? Réponse : *peu de complaisance*. Or, les mots suivants, *a fait tort*, prouvent clairement qu'il n'a pas eu de complaisance; donc *peu*, qui signifie ici *manque, défaut*, est le vrai complément; donc le participe doit rester invariable, par ce que *peu* avec lequel il s'accorde, est du masculin et au singulier. C'est, comme on le voit, la fin de la phrase que l'on doit consulter pour savoir s'il y a accord ou non.

On écrit : *le peu de louis que vous avez gagnés vous encouragent*. Qu'est-ce que vous avez gagné? Réponse : *des louis, mais en petite quantité*. Et les mots suivants, *vous encouragent*, prouvent qu'en effet *une certaine quantité de louis* est le vrai complément direct; et puisque cette réponse est conforme au sens de la phrase, et que le complément précède, il y a accord, c'est-à-dire que *gagnés* doit être au masculin et au pluriel, puisque le complément *louis* est du masculin et au pluriel.

DICTIONNAIRE.

(Corriger les fautes.)

Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le peu d'instruction qu'on a reçu. — D'où viennent souvent les difficultés, si ce n'est du peu d'attention qu'on y a donné? — Les Américains sont des peuples nouveaux; on n'en peut pas douter au peu de progrès que les plus civilisés d'entre eux avaient fait dans les arts. — Le peu d'instruction que nous avons eue nous fait tomber dans mille erreurs. — Ne manquez pas, en lui donnant des marques de votre affection, de lui reprocher le peu de confiance qu'il a eue en vous. — François Mansard est l'un des plus grands architectes qu'ait eu la France. — Le trop de partialité que vous avez mise dans cette affaire vous a fait accuser de prévention. — Le trop de chicanes que vous avez élevés a fait douter de votre bon droit. — Le peu de troupes qu'il a rassemblé ont tenu ferme dans leur poste. — Voilà le fruit du peu d'aménité que vous avez mis dans vos réponses. — C'est au peu de livres que j'ai lu que je dois le peu de connaissances que j'ai acquies. — Le peu de science qui s'était conservée chez les hommes était renfermé dans les cloîtres. — On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait produit la république romaine.

CHAPITRE LXXXI.

DU PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DU PRONOM *en*.

594. Toutes les fois que le pronom *en* n'est pas précédé d'un régime direct, le participe qui suit reste invariable. Exemples :

Il crut voir des miracles, et même en avoir fait.	De mes lettres, il n'en a jamais reçu.
Des soupçons, je n'en ai point eu.	Des compliments, tu ne m'en as jamais fait.
De la jalousie, je n'en ai point éprouvé.	Des revenants, personne n'en a vu.

595. Le participe, au contraire, varie, si le pronom *en* se trouve précédé d'un régime direct, comme cela a lieu dans les exemples suivants :

RÉGIMES DIRECTS.	SUJETS.	PRONOMS.	VERBES.	PARTICIPES.
<i>Les soupçons que</i>	j'	en	ai	<i>conçus.</i>
<i>La jalousie que</i>	tu	en	as	<i>éprouvée.</i>
<i>Les lettres qu'</i>	il	en	a	<i>reçues.</i>
<i>Les compliments que</i>	vous	en	avez	<i>faits.</i>
<i>Les échantillons que</i>	nous	en	avons	<i>vus.</i>

Les soupçons que j'en ai conçus, c'est-à-dire, les soupçons que j'ai conçus de cela, à cette occasion. Qu'est-ce que j'ai conçu? des soupçons. Ces mots étant placés avant le participe, accord.

DU PARTICIPE PASSÉ ACCOMPAGNÉ DE *en* ET D'UN ADVERBE DE QUANTITÉ.

596. Le participe passé accompagné du pronom *en* est invariable toutes les fois qu'il est suivi d'un adverbe de quantité, et variable, au contraire, si cet adverbe le précède. Exemples :

ADVERBES DE QUANTITÉ

<i>Placés après le participe.</i>	<i>Placés avant le participe.</i>
Le glaive a tué bien des hommes, la langue en a tué bien plus.	Quant aux sottises gens, plus j'en ai connus, moins j'en ai estimés.
J'en ai connu beaucoup qui ont fait la même chose.	Il y en a beaucoup d'appelés et peu d'élus.
Le Télémaque a fait quelques imitateurs; les Caractères de La Bruyère en ont produit davantage.	Combien n'en a-t-on pas vus qui, après avoir été à la dernière extrémité, n'avaient aucun souvenir de ce qu'ils avaient senti!

ils eurent autant d'impatience d'aller à l'assaut qu'ils en avaient eu peu la veille.	Autant d'ennemis il a ATTA- QUÉS, autant il en a VAINCUS.
---	--

Dans les exemples de droite, le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité qu'il détermine, et il remplace un nom pluriel. En effet, *plus j'en ai connus, moins j'en ai estimés*, est pour : *Plus de gens j'ai connus, moins de gens j'ai estimés*. Le dernier exemple prouve qu'il serait incorrect de laisser le participe *vaincus* invariable, puisqu'on fait varier le participe *attaqués*; car *en*, dans le second membre de cette équation grammaticale, signifie d'ennemis : *autant d'ennemis il a attaqués, autant d'ennemis il a vaincus*.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

L'usage des cloches est chez les Chinois de la plus haute antiquité ; nous n'en avons eues en France qu'au sixième siècle de notre ère.—Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a donné de l'esprit et de la vivacité d'abuser des grâces qu'elles en ont reçues.—Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages ; nous en avons trouvés en Amérique.—Tout le monde m'a offerts des services, et personne ne m'en a rendus.—Cassius, naturellement fier et impérieux, ne cherchait dans la perte de César que la vengeance de quelques injures qu'il en avait reçues.—Alexandre a détruit plus de villes qu'il n'en a fondées.—Baléazar, en possédant les cœurs, possédait plus de trésors que son père n'en avait amassés par son avarice cruelle.—Les animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui ont paru participer à sa nature. Il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vus quelques-uns faire ou contrefaire des actions humaines.—Les Russes ont fait en quatre-vingts ans que les vus de Pierre ont été suivis, plus de progrès que nous n'en avons faits en quatre siècles.—Bientôt se rencontrent sur les murs ces troupes qu'en a chassé la crainte.—Que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres ! voilà huit jours que je n'en ai reçues.

QUESTIONNAIRE.

Quand le participe passé précédé d'une préposition est-il invariable ?	du pronom <i>en</i> est-il variable ? quand est-il invariable ?
Quand le participe passé précédé de <i>un de</i> ou de <i>le peu de</i> , est-il variable ?	Quand le participe passé construit avec <i>en</i> et précédé d'un adverbe de quantité est-il variable ? quand est-il invariable ?
Quand le participe passé précédé	

CHAPITRE LXXXII.

DES PARTICIPES *coûté, valu, pesé, couru*, ETC.

597. Dans quelque sens qu'ils soient pris, au propre comme au figuré, les participes *coûté, valu, pesé*, etc., s'accordent toujours avec leur complément direct, toutes les fois que ce complément le précède. Exemples :

Les cent francs que cet habit a coûtés.	Les deux livres de cerises que cette femme a pesés.
Les sommes que son entretien m'a valués.	Les cent livres que ce ballot a pesés.
Les peines que cette place m'a valués.	Les cent louis que ce beau cheval a coûtés.
La considération que ce trait m'a valué.	Les deux livres que cette boîte a pesés.

Je n'oublierai jamais les faveurs que votre recommandation m'a valués. Qu'est-ce que votre recommandation m'a valu ? Réponse : *des faveurs* ; donc *faveurs* est complément direct ; et comme ce complément précède le participe, accord : même raisonnement pour tous les cas analogues.

PARTICIPES PASSÉS PRÉCÉDÉS DE DEUX SORTES DE *que*.

598. Lorsque le *que* dont est précédé le participe passé est complément direct, le participe s'accorde ; il reste invariable, au contraire, si *que* est mis pour *pendant que, durant que*. On dit donc d'après cela :

<p><i>Avec accord.</i> C'est une erreur qu'il a pleuré lui-même. L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée. Comment vous peindre les tourments que j'ai soufferts ?</p> <p>Je n'oublierai jamais les dangers que j'ai courus.</p>	<p><i>Sans accord.</i> Il ne vous a pas dit tous les jours qu'il a pleuré en secret. Toutes les fois qu'il a parlé j'ai gardé le silence. Que serait-ce s'il me fallait vous dire tous les moments qu'elle a souffert sans murmurer ? Comptez-vous pour rien les deux heures que j'ai couru ?</p>
---	---

Dans ces exemples, les mêmes participes sont écrits d'une manière différente, parce que le *que* dont ils sont précédés n'est pas le même dans les deux colonnes. Dans la première, il est complément direct, et doit en conséquence communiquer la variabilité au participe. Dans la seconde, au contraire, il est employé avec ellipse de la préposition *pendant*. Tous les jours

qu'il a pleuré, c'est-à-dire tous les jours pendant lesquels il a pleuré; qu'est-ce qu'il a pleuré? point de réponse; donc point d'accord.

599. Après le participe des verbes *vouloir, pouvoir, devoir, permettre*, on supprime quelquefois l'infinitif, comme dans les exemples suivants :

Je vous ai procuré tous les agréments que *j'ai pu* (c'est-à-dire que j'ai pu *procurer*).

On a eu pour lui tous les égards qu'on a *dû* (c'est-à-dire qu'on a dû *avoir*).

Il y a mis la condition qu'il a *voulu* (c'est-à-dire qu'il a voulu *mettre*).

Ils ont donné à leurs enfants toute l'éducation que leur a *permis* leur fortune (c'est-à-dire que leur fortune leur a permis de *donner*).

Dans ce cas le participe reste invariable, parce que le pronom relatif *que* est le complément des infinitifs sous-entendus. Mais on doit écrire :

Elle m'a payé les sommes qu'elle m'a *dues*.

Il veut fortement les choses qu'il a une fois *voulues*.

J'ai fait les démarches que mes parents m'ont *permises*.

Parce qu'ici il n'y a aucun mot sous-entendu, et que le pronom relatif *que* est le complément du participe qui suit.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES IMPERSONNELS.

600. Le participe des verbes impersonnels est toujours invariable. Exemples :

Les chaleurs excessives qu'il a <i>fait</i> .	La disette qu'il y a <i>eu</i> en hiver.
Les orages multipliés qu'il y a <i>eu</i> .	Que de maux il en est <i>résulté</i> !
Les mauvais temps qu'il a <i>fait</i> .	Que de réflexions n'a-t-il pas <i>fallu</i> !
C'est une des plus grandes disettes qu'il y ait <i>eu</i> .	Rappelez-vous les humiliations qu'il vous en a <i>coûté</i> .

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Qui pourrait dire combien de larmes lui ont *coûté* ces divisions toujours trop longues! — Une mère ne regrette point les soins ni les peines que son enfant lui a *coûté*. — Un enfant devient plus précieux en avançant en âge; au prix de sa personne se joint celui des soins qu'il a *coûté*. — Ne goûtons-nous pas mille fois le jour le prix des combats que notre situation nous a *coûté*? (Voir la suite à la page 178.)

CHAPITRE LXXXIII.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES RÉFLÉCHIS.

601. Le participe des verbes réfléchis est toujours précédé du verbe *être*; mais ce verbe remplace l'auxiliaire *avoir*. Cette dame s'est *tuée*; ces courriers se sont *fatigués*. C'est comme s'il y avait : Cette dame a tué *ELLE-MÊME*; ces courriers ont fatigué *EUX-MÊMES*. C'est à cette propriété qu'a le verbe *être* de pouvoir se traduire par le verbe *avoir*, qu'on distingue le participe des verbes réfléchis de tous les autres.

602. Le participe passé des verbes réfléchis est soumis aux mêmes règles que le participe précédé du verbe *avoir*, c'est-à-dire qu'il varie si le complément direct précède, et qu'il est invariable dans le cas contraire.

<i>Complément direct placé avant le participe.</i>	<i>Complément direct placé après le participe.</i>
Ils se sont <i>adressés</i> à moi.	Ils se sont <i>adressé des lettres</i> .
La foule s'est <i>amassée</i> .	Ils se sont <i>amassé de la fortune</i> .
Elles se sont <i>assurées</i> de la vérité.	Elles se sont <i>assuré un revenu</i> .
Elles se sont <i>baissées</i> au front.	Elles se sont <i>baisé la main</i> .
Ils se sont <i>cassés</i> comme verre.	Ils se sont <i>cassé le cou</i> .
Ils se sont <i>jetés</i> à l'eau.	Ils se sont <i>jeté des pierres</i> .
Ils se sont <i>donnés</i> au travail.	Ils se sont <i>donné la main</i> .
Elles se sont <i>coupées</i> à la main.	Elles se sont <i>coupé le pouce</i> .

Qui est-ce qui s'est adressé à moi? Réponse: *eux*, donc *eux* est le complément direct; et comme ce complément est avant le participe, il y a accord.

Ils se sont adressé des lettres. Qu'est-ce qu'ils ont adressé à eux? Réponse: *des lettres*; donc *des lettres* est le complément direct; et comme ce complément est après le participe, celui-ci reste invariable.

603. Les verbes neutres *se plaire, se déplaire, se rire, se souvenir, se succéder, se nuire, se suffire, se ressembler, se convenir*, etc., employés avec le pronom *se*, ont toujours leur participe passé invariable, ces verbes n'ayant pas de complément direct. Exemples :

La vigne s'est <i>plu</i> dans cet endroit.	Ils se sont <i>suffi</i> à eux-mêmes.
Les soldats se sont <i>ri</i> de ses ordres.	Les maux se sont <i>succédé</i> .
	Elles se sont <i>nuï</i> différentes fois.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

La calomnie s'est toujours *plue* à répandre son venin sur les vertus les plus pures.—L'éruption du Vésuve est un des spectacles que la nature s'est *réservée* de montrer seule à l'admiration des hommes.—Les enfants qu'on a *habitué* à craindre les ténèbres se sont rarement *guéri* de la peur qu'on leur en a *fait*.—L'homme n'a guère de maux que ceux qu'il s'est *attiré* lui-même.—Les Étoliens s'étaient *imaginés* qu'ils domineraient dans la Grèce.—Saturne, issu du ciel et de la terre, eut trois fils qui se sont *partagés* le domaine de l'univers.—Tous les peuples du monde, sans en excepter les juifs, se sont *fait* des dieux corporels.—Sept villes se sont *disputé* l'honneur d'avoir *vu* naître Homère.—Ils se sont *abandonné* leurs biens au dernier vivant.—Ils se sont *abandonné* à la colère.—Ils se sont *accordés* une juste préférence.—Il n'y a rien en quoi les hommes se soient plus *accordé* que dans l'aveu de ce devoir.—Ils se sont *accusés* réception de leurs lettres.—Ils se sont *accusé* mutuellement.—Ces maisons se sont *acquies* à vil prix.—Elles se sont *acquises* l'estime publique.—Ils se sont *agrandis* la carrière.—Ils se sont *agrandi* par de nouvelles acquisitions.—Ils se sont *aperçus* des défauts.—Ils se sont *aperçu* de loin.—Elle s'est *aperçu* de son erreur.—Ils se sont *aplanis* toute difficulté.—Cette élévation s'est *aplanie* d'elle-même—Ils se sont *appliqués* des soufflets.—Ils se sont *appliqués* à l'étude.—Ils se sont *barbouillés* le visage.—Ils se sont *barbouillé* de noir.—Ils se sont *brisés* les reins.—Ils se sont *brisé* en morceaux.—Ils se sont *blessés* les doigts.—Ils se sont *blessé* à la tête.—Elles se sont *ceintes* la tête.—Elles se sont *ceint* d'un large ruban.—Ils se sont *disputés* le terrain.—Ils se sont *disputé* vivement.—Ils se sont *débarrassé* l'esprit de vaines inquiétudes.—Ils se sont *débarrassé* d'un lourd fardeau.—Ils se sont *partagés* le bénéfice.—Ces hommes se sont *divisés* et ont été la proie du tyran.—Ils se sont *épargnés* des peines.—Ils se sont *enchaîné* au char du vainqueur.—Ils se sont *immolé* au salut de leur pays.—Ils se sont *joint* les mains.—Néron, une fois maître du souverain pouvoir, a *faits* tous les maux qu'il a *pus*, et a *commis* toutes les cruautés qu'il a *voulues*.—Tous les maux que je lui ai *voulu* lui sont *arrivé*.—Les plus habiles gens se sont *appliqué* à donner des règles sur cette matière.—L'ambition ne quitte jamais un cœur dont elle s'est une fois *emparé*.—L'autorité paternelle s'est *converti* dès le commencement en autorité souveraine.

CHAPITRE LXXXIV.

DU PARTICIPE *laissé* SUIVI D'UN INFINITIF.

604. Le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujéti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif, c'est-à-dire qu'il s'accorde si le complément direct est placé avant le participe, et qu'il est invariable si ce complément suit le participe. Exemples :

<p><i>Avec accord.</i> Elle s'est <i>laissée</i> mourir. Ils se sont <i>laissés</i> tomber. Elle s'était <i>laissée</i> aller à la douceur de vivre. Je les ai <i>laissés</i> chasser dans la forêt. Elles se sont <i>laissées</i> aller à toute leur colère. Je les ai <i>laissés</i> gronder tout à leur aise.</p>	<p><i>Sans accord.</i> Elle s'est <i>laissé</i> vaincre au sommeil. Elle s'était <i>laissé</i> renfermer. Ils se sont <i>laissé</i> frapper. Ils se sont <i>laissé</i> surprendre par l'ennemi. Elle s'était <i>laissé</i> tromper. Je les ai <i>laissé</i> chasser comme des voleurs. Ces hommes se sont <i>laissé</i> conduire en prison. Je les ai <i>laissé</i> gronder comme ils le méritaient.</p>
---	--

Dans la première colonne, *laissé* varie, parce qu'il est placé devant un infinitif neutre; car le complément direct ne pouvant appartenir à un verbe neutre, il faut bien l'attribuer au participe; et comme ce complément précède le participe, ce dernier doit donc s'accorder en genre et en nombre avec le pronom *se*. Dans la seconde colonne, le participe *laissé* est placé devant un infinitif actif; et comme le complément direct est celui de l'infinitif, voilà pourquoi le participe est invariable. *Elle s'est laissé renfermer*, c'est-à-dire, *elle a laissé renfermer soi, elle*.

DU PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DU PRONOM *l'* POUR *le* OU *la*.

605. Le participe passé est invariable quand il a pour complément direct le pronom *l'* représentant un membre de phrase, parce qu'alors *l'* est mis pour *cela*; mais lorsque *l'* est pour *la* et rappelle un nom féminin, le participe s'accorde. On écrit donc,

<p><i>Avec le participe invariable :</i> Cette difficulté, oui, je l'ai <i>reconnu</i>, est impossible à lever. Elle est venue nous trouver :</p>	<p><i>Avec le participe variable :</i> Cette difficulté, je l'ai <i>reconnue</i> comme impossible à lever. Cette personne est d'un bon</p>
---	--

qui l'eût cru? Elle nous a fait mille politesses.

Cette vérité, je vous l'ai déclaré, doit rester ensevelie dans un profond oubli.

Cette chose est arrivée sans qu'il l'ait su.

Cette assertion est fausse, vous l'avez démontré.

Cette personne n'est pas aussi adroite que je l'avais cru.

Elle est plus raisonnable que je ne me l'étais imaginé.

Elle est beaucoup plus grandie que je ne me l'étais figuré,

Elle est moins instruite qu'on ne me l'avait dit.

Cette aventure est arrivée comme je l'avais prévu.

Cette affaire s'est passée de la manière que je l'avais annoncé.

conseil : qui l'eût crue s'en serait bien trouvé.

La vérité, je vous l'ai déclaré, que voulez-vous de plus?

La nouvelle était publique, et il ne l'a pas su.

Cette vérité, telle que vous l'avez démontrée, doit frapper tous les esprits.

Cette personne est boiteuse, je l'ai bien remarquée.

Cette parole indiscreète, vous l'avez articulée sans y songer.

Cette action, de quelque manière que vous l'avez prise, sous quelque rapport que vous l'avez envisagée, a toujours dû vous paraître blâmable.

Cette personne, dans quelque endroit que vous l'avez vue, de quelque distance que vous l'avez aperçue, de quelque côté que vous l'avez suivie, etc.

Quand on dit : Cette personne n'est pas aussi adroite que je l'AVAIS CRU, c'est pour que j'avais cru CELA, c'est-à-dire qu'elle était adroite; l'étant mis pour cela, le participe est invariable. Mais en disant : Cette difficulté, je l'AI RECONNUE comme impossible à lever, l'est pour la, elle; j'ai reconnu ELLE, CETTE DIFFICULTÉ, etc.; l'étant le pronom la et ce pronom précédant le participe, l'accord doit avoir lieu.

DICTIONNAIRE.

(Corriger les fautes.)

Que de jeunes gens se sont laissés égarer par de mauvais conseils!—Rappelez-vous, Athéniens, les humiliations qu'il vous en a coûté pour vous être laissés égarer par vos orateurs!—Notre traversée fut aussi heureuse que nous l'avions présumée. — Le défrichement des forêts augmente la chaleur dans les pays chauds, comme je l'ai observée à l'île-de-France. — C'est pour cette raison, comme nous l'avons déjà indiquée, que les volcans ne sont nombreux que dans les pays chauds. — Ces prétendus caractères ne sont que des accidents, comme nous l'avons dits ailleurs. — Ils se sont laissés tuer en lâches. — Les intérêts s'élevaient au delà du capital; ils les ont laissés accumuler. — Ils avaient été condamnés aux peines du Tartare, pour s'être laissés gouverner par des hommes méchants et artificieux. — Elle rougissait de honte de s'être laissée vaincre par le sommeil.

CHAPITRE LXXXV.

SYNTAXE DES ADVERBES.

606. Les mots dessus, dessous, dedans, dehors, sont des adverbés, et ne peuvent jamais être suivis d'aucun régime ou complément. Ainsi ne dites pas : Mettez le dessus la table; placez-le dessous le bureau, etc. Dites : Mettez le sur la table; placez-le sous le bureau, etc. Cependant dessus, dessous, dedans, deviennent prépositions, et par conséquent ont un régime, 1° lorsqu'ils sont en opposition : Je l'ai cherché dessus et dessous la table; 2° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition : au dedans de la maison; de dessus le toit.

607. Davantage peut être précédé du mot en, seul complément qu'il admette : Vous avez de l'esprit, mais il en a davantage. Cet adverbe ne peut recevoir après lui de complément marqué par de ou par que. Ainsi ne dites pas : J'ai davantage de livres que lui. Dites : j'ai plus de livres que lui.

608. Plus tôt opposé à plus tard, s'écrit en deux mots : Vous venez plus tôt qu'à l'ordinaire.—Plutôt, en un seul mot, marque préférence ou différence : Plutôt mourir que de se parjurer.

609. De suite signifie successivement, sans interruption : Il marcha six jours de suite. — Tout de suite signifie sur-le-champ, sans délai : Levez-vous tout de suite.

610. Si et très ne peuvent se mettre que devant des adjectifs ou d'autres adverbés. Ne dites pas : Il était si en colère; j'ai très-faim. Dites : Il était si fort en colère; j'ai bien faim.

611. Aussitôt est un adverbe qui ne peut avoir de régime. Ne dites pas : Aussitôt son dîner. Dites : Aussitôt après son dîner.

612. Tout à coup signifie soudainement. Cette maison est tombée tout à coup.—Tout d'un coup signifie tout en une fois; Il gagna mille écus tout d'un coup.

613. C'est une faute d'employer le mot pas après ne, lorsqu'il se trouve déjà dans la phrase un mot négatif, tel que ni, rien, aucun, jamais, etc. Ainsi dites : Je ne vois aucun de vos juges; rien n'est beau que le vrai; je n'aime ni les prodiges ni les avares.

614. On ne doit pas mettre la négation ne après avant que, sans que et défendre. Ne dites pas : Avant qu'il ne sorte, sans que je ne lui parle; j'ai défendu qu'il ne fit cette chose. Dites :

Avant qu'il sorte; sans que je lui parle; j'ai défendu qu'il fit cette chose.

613. Après les adverbess de comparaison *autant, tant, aussi, si*, il n'est plus permis aujourd'hui de se servir de *comme*; il faut employer *que*. Dites donc : Elle a *autant d'esprit que* vous; il n'est pas *aussi* savant *que* vous; et non, elle a autant d'esprit *comme* vous, etc.

616. *Pire* est l'opposé de *meilleur*; *pis* est l'opposé de *mieux* : Le *pire* des états est l'état provisoire. Rien n'est *pis* qu'une mauvaise langue. Ne dites pas *tant pire*; dites *tant pis*.

617. Ne confondez pas *quand* et *quant à*; *quand* signifie *lorsque*, et s'écrit avec un *d*; *quant à* signifie *relativement à*, et s'écrit avec un *t*. Le premier se distingue encore du second, en ce que celui-ci est toujours suivi de la préposition *à* : *quand* le soleil se lève; *quand* il viendra; *quant à* vous, *quant à* lui.

618. Ne dites pas : C'est *ici où* je le vis; c'est *là où* il mourut. Dites : C'est *ici que* je le vis; c'est *là qu'*il mourut.

619. *Petit* ne doit jamais se joindre au mot *peu*. Dites : Donnez-m'en un *peu*, et non pas un *petit peu*.

620. Les noms doivent toujours être suivis de *ci* et non pas de *ici*. On dira donc : dans ce moment-*ci*, et non dans ce moment-*ici*.

DICTÉE.

(Choisir les expressions convenables.)

Un sage prince écrivit avec ses doigts sur les livres de son fils : *Plus tôt* ou *plutôt* mourir que de mentir. — Il est aussi louable de refuser avec raison *comme* ou *que* de donner à propos. — Justinien se montrait aussi petit devant les Perses *comme* ou *qu'il* se montrait intraitable devant les Goths. — La vertu *dessous* ou *sous* le chaume attire nos hommages. — Il ne faut jamais se régler *dessus* ou *sur* la mine. — Ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir *sur* ou *dessus*. — Tous ont disparu *sur* ou *dessus* la scène, ou *de dessus* la scène. — Le travail aux hommes est nécessaire, fait leur félicité *plus tôt* ou *plutôt* que leur misère. — Chacun s'égare, et le moins imprudent est celui-là qui *plutôt* ou *plus tôt* se repent. — Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite et le fait *plutôt* ou *plus tôt* remarquer. — Ne croyons le mal que *quant* ou *quand* il est venu. — *Quand* ou *quant à* la ville, elle est formée de maisons de bois qui n'ont qu'un rez-de-chaussée. — L'espérance leurre le présomptueux qui se repose inconsidérément *sur* ou *dessus* ses promesses. — *Auparavant* ou *avant* de louer un homme, interrogez sa vie.

CHAPITRE LXXXVI.

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

621. Les prépositions *vis-à-vis, proche, en face, près*, doivent être suivies de la préposition *de* : *Vis-à-vis de* mes fenêtres; au face *du* théâtre; *près du* jardin. Cependant l'usage permet de dire familièrement : *Vis-à-vis* l'église; *proche* le palais; *près* les Tuileries.

622. C'est une faute d'employer *vis-à-vis* dans le sens d'*envers, à l'égard de*. Ne dites pas : Il s'est montré ingrat *vis-à-vis* de ses parents; dites : *envers* ses parents.

623. C'est également une faute d'employer *contre* pour *près de*. Ne dites pas : Il s'est assis *contre* moi; dites : il s'est assis *près de* moi, *à côté de* moi.

624. *Au travers* doit être suivi de la préposition *de* : *Au travers de* des ennemis. — *A travers* rejette au contraire la préposition *de* : *A travers* les ennemis.

625. *Près de* signifie *sur le point de* : Les beaux jours sont *près de* finir. — *Prêt à* signifie *disposé à* : L'ignorance est toujours *prête à* s'admirer. Celui qui est *près de* mourir n'est pas toujours *prêt à* mourir.

626. Les prépositions *à, de, en*, se répètent ordinairement devant chaque régime : Quand jouirons-nous *de* la paix, *de* la tranquillité? J'ai voyagé *en* Europe, *en* Asie, *en* Amérique.

627. Toutes les prépositions formées d'une syllabe se répètent quand les régimes n'offrent aucune ressemblance de signification. Ne dites pas : J'ai lu *dans* l'histoire et la géographie. Dites : J'ai lu *dans* l'histoire et *dans* la géographie; mais on dirait : *Dans* la mollesse et l'oisiveté, attendu que ces deux mots ont à peu près la même signification.

628. *Autour* et *avant* sont des prépositions et veulent un régime. *alentour* et *auparavant* sont des adverbess, et ne demandent pas de régime : Il est *autour de* la maison; il se promène *alentour*. Il est parti *avant* moi; six semaines *auparavant*.

629. *Par terre* se dit d'un corps qui touche à la terre; *à terre* se dit de tout ce qui n'y touche pas : Ce livre est tombé *à terre*; êtes-vous *près d'ici*, monsieur, tombé *par terre*?

630. *Être à la campagne, aller à la campagne*, c'est se trouver ou se rendre dans une habitation, une maison de campagne. — *Être en campagne, aller en campagne*, c'est voyager, c'est faire des courses hors de la ville pour ses affaires.

631. *Malgré* est une préposition qui doit toujours avoir

pour régime un nom : *malgré* mon amitié, *malgré* lui, *malgré* mon intérêt, etc. Ne dites donc pas *malgré* que pour *quoique*. *Malgré* ne peut être suivi de *que*, hors de cette expression consacrée, *malgré qu'il en ait*.

632. *En* se met devant les noms employés sans article ou équivalent : *en France*; — *Dans* se met devant les noms précédés de l'article : *dans la France*.

APPLICATIONS.

LECTURE.

Un conjuré qui tremble est bien *près* de périr.
Les nègres sont *prêts* à tout, en paix, comme en guerre.
L'homme marche à *travers* une nuit importune.
Au travers des périls un grand cœur se fait jour.

ANALYSE.

Dans le premier exemple on a employé *près de*, parce qu'on veut dire *sur le point de*.

DICTÉE.

(Choisir les expressions convenables.)

On ne connaît l'importance d'une action que quand on est *prêt* à ou *près de* l'exécuter. — Qui n'est pas généreux est bien *prêt* à ou *près d'être* injuste. — Dans un palais richement meublé de lambris d'or, de lits d'or, et *autres* ou *d'autres* ornements de luxe, dort-on mieux que dans la chaumière, dans la cabane, dans la hutte du pauvre? — Christophe Colomb ne doutait point qu'à *travers* ou *au travers* des espaces immenses de la mer, il ne rencontrât des terres inconnues. — La Seine coule *au travers* ou *à travers* les départements de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, et se rend à la mer sous Rouen. — La ville de Versailles, située *proche* Paris ou *proche de* Paris, possède un château magnifique et un parc immense. — Un berger de Thrace, Maximin, parvint aux premiers grades militaires *par* sa force, *par* son génie et son audace. — Hésiode fleurissait trente ans *auparavant* ou *avant* Homère. — Il ne faut employer aucun terme dont on n'ait *avant* ou *auparavant* expliqué le sens. — Aujourd'hui j'en croirai Sénèque *auparavant* ou *avant* Pétrone. — Évitez les petits honneurs : on ne savait pas *avant* ou *auparavant* ce que vous méritiez. — Ispahan, *auparavant* ou *avant* les dernières révolutions, était aussi grand et aussi peuplé *comme* ou *que* Londres. — Les Troyens, après dix ans de guerre *alentour* ou *autour* de leurs murailles, avaient lassé les Grecs. — Notre troupe serrée tenait à peine *autour* ou *alentour* d'une table carrée. — La mort frappe *alentour* ou *autour* de nous, nos proches, nos amis, nos frères.

CHAPITRE LXXXVII.

SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

653. Les conjonctions *ni*, *soit*, *soit que*, se répètent dans chacune des phrases qu'elles servent à lier : *soit* raison, *soit* indifférence; *soit* qu'il le fasse, *soit* qu'il ne le fasse pas. Un sot *ni* n'entre, *ni* ne sort, *ni* ne s'assied, *ni* ne se lève, *ni* n'est sur ses jambes comme un homme d'esprit. Quelquefois la conjonction *ni* ne se trouve pas dans la première des phrases qu'elle lie : Il ne mange *ni* ne boit.

654. Au lieu de répéter les conjonctions *comme*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*, etc., on les remplace par *que* : *Si* vous m'aimez et *que* vous vouliez le faire.

655. Quand on oppose *plus* à *plus*, *moins* à *moins*, *mieux* à *mieux*, *autant* à *autant*, l'usage le plus ordinaire est de ne pas unir les deux membres de la phrase par la conjonction *et* : *Plus* je lis Racine, *plus* je l'admire.

656. *Quoi que*, en deux mots, signifie *quelque chose que*. *Quoi que* vous écriviez, évitez la bassesse. — *Quoique*, en un seul mot, signifie *bien que* : Cet homme a succombé, *quoiqu'il* fût très fort.

657. *Parce que*, en deux mots, signifie *attendu que* : Je le fais, *parce que* j'y suis forcé; c'est-à-dire *attendu que* j'y suis forcé. — *Par ce que*, en trois mots, signifie *par cela que*, *par la chose que* : *Par ce que* vous dites, je vois que vous avez raison.

658. L'*e* de *puisque* ne s'élide que devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *en*, *un*, *une*, *on* : *puisque'il* le faut, *puisque'on* le veut, etc.

659. *Avant que de* a vieilli; on dit aujourd'hui *avant de* : Je le verrai *avant de* partir.

640. *Où*, conjonction, ne prend point d'accent; *où*, pronom relatif ou adverbe de lieu, prend un accent grave. On peut toujours mettre le mot *bien* après la conjonction *ou*, mais jamais après *où*, adverbe ou pronom : J'irai à Paris, *où* je vous attendrai; ici *où* prend l'accent grave. J'irai à Paris *ou* à Versailles; ici *ou* est conjonction; on peut dire *ou bien* à Versailles.

APPLICATIONS.

LECTURE.

Avec moi de ce pas venez vaincre *ou* mourir.
Sortez de l'esclavage *où* vous êtes réduits.

Si vous le voulez et que votre ami y consente.
Il est malade parce qu'il a trop mangé.
Vois par ce que je suis ce qu'autrefois je fus.

ANALYSE.

Ou, dans le premier exemple, ne prend pas d'accent, parce qu'il est conjonction et signifie ou bien.

DICTÉE.

Corriger les fautes, ou choisir les expressions convenables.)

Là tout est beau par ce que ou parce que tout est vrai. — Me nuirez-vous parce que ou par ce que vous le pouvez? — Par ce que ou parce que je vous dis, jugez de ce qu'il est. — Allons, puisque il le faut, je marche sur vos pas. — Soit mensonge, ruse, il parviendra. — Les chats ne regardent jamais en face la personne aimée, soit défiance, fausseté. — Quoique ou quoi qu'ils fassent pour moi, ils ne sauraient me payer du bien que je leur ai fait. — Quoique ou quoi que riche, il est généreux. — Jamais un lourdaud, quoi qu'il ou quoiqu'il fasse, ne saurait passer pour galant. — Quoique ou quoi que vous disiez, vous ne me persuaderez pas. — Je veux l'embrasser avant que ou avant de mourir. — Plus le crime est élevé, et plus la honte doit être grande. — On ne confie son secret que par ce qu'on n'a pas la force de le garder. — Xénocrate voulait que ses disciples sussent les mathématiques avant que venir sous lui. — On parle peu quant la vanité ne fait pas parler. — Je voudrais ne pas savoir écrire, disait Néron avant que signer un arrêt de mort; parce qu'il disait là on ne croyait guère qu'il devint si sanguinaire. — Plus on est laborieux, et moins on a à craindre la misère. — Quoi que très-malheureux, il est rare qu'on le soit assez pour ne pas faire d'heureux. — L'envie sent le prix du mérite, quoiqu'elle s'efforce de l'avilir. — Jamais, quoiqu'il fasse, un mortel ici-bas, ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas. — Il ne faut pas juger d'un homme parce qu'il ignore, mais parce qu'il sait. — Quant d'honnêtes gens sont dans le besoin, c'est le moment de faire provision d'amis. — Quant quelqu'un vous veut et vous fait du bien, ne vous en montrez pas indigne, parce qu'il y a de plus honteux, l'ingratitude.

QUESTIONNAIRE.

Quelle différence y a-t-il entre
quoique écrit en un seul mot,
et quoi que écrit en deux? | Quelle différence y a-t-il entre
parce que écrit en deux mots et
par ce que écrit en trois?

CHAPITRE LXXXVIII.

DE LA PONCTUATION.

641. La ponctuation est l'art d'employer, dans le discours écrit, certains signes qui servent à distinguer les phrases et les différents membres dont elles sont composées, et d'indiquer au lecteur, à l'aide de ces signes, les endroits où il doit s'arrêter pour reprendre haleine.

DE LA VIRGULE (.)

642. La virgule indique la plus légère des pauses que l'on doit faire dans la lecture; c'est le signe de ponctuation qui se retrouve le plus fréquemment. On l'emploie :

1° Entre les sujets d'un même verbe. Exemples :

L'avarice, l'intérêt, l'hypocrisie, régnaient alors plus que jamais. Jouer, boire, manger, dormir, était leur unique occupation.

2° Entre les divers attributs ou régimes de même nature. Exemples :

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. Il peut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

3° Entre plusieurs verbes se rapportant au même sujet. Exemple :

Il pleure, hésite, bégaye et tremble.

4° Entre plusieurs phrases courtes qui se suivent rapidement dans le style coupé. Exemples :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. Ils font de vains efforts, ils crient, ils s'irritent.

5° Avant et après toute réunion de mots, ou tout mot qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase; telles sont : les propositions incidentes explicatives, les mots en apostrophe, les régimes indirects qui expriment une circonstance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc., etc. Exemples :

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs.

Il a dit, on le sait, que les humains sont frères.

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative. Exemple :

L'homme qui est insensible aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.

7° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu. Exemple :

Le ciel est dans ses yeux, et l'enfer, dans son cœur.